

**RAPPORT DU CINQUIEME COMITE TECHNIQUE**  
**INITIATIVE CACAO ET FORÊTS**  
**04 JUILLET 2019, SEEN HOTEL, ABIDJAN**



Juillet 2019

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS.....	2
INTRODUCTION .....	5
I- OUVERTURE DE L’ATELIER.....	5
II- ETAT D’AVANCEMENT DES 09 ACTIONS PRIORITAIRES .....	5
2-1- Etude d’inventaire des programmes et partenaires dans les régions de la phase pilote (Action 1) .....	5
2-2- Sensibilisation des parties prenantes sur l’Initiative Cacao et Forêts dans les régions prioritaires (Action 2) .....	6
2-3- Étude de faisabilité pour la mise en place d’un système national de traçabilité (Action 3).....	6
2-4- Organisation de la table ronde des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement de l’Initiative Cacao et Forêts (Action 4) .....	7
2-5- Catégorisation des forêts classées et transmission des limites administratives des forêts classées et parcs et réserves (Action 5) .....	7
2-6- Identification par l’industrie des projets pilotes sur les forêts classées et les parcs et réserves (Action 6) ..	8
2-7- Mise en place d’un système de suivi-évaluation (Action 7).....	8
2-8- Mise en place d’un système de surveillance des forêts et de systèmes d’alerte (Action 8) .....	9
2-9- Etude portant sur la déclinaison opérationnelle des clauses de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale dans le cadre de l’Initiative Cacao et forêts (Action 9) .....	9
III- POINT D’INFORMATION SUR LES AUTRES ACTIONS MENEES PAR LES MEMBRES DE L’INITIATIVE ET QUI CONCOURRENT A SA BONNE MISE EN ŒUVRE.....	10
3-1- Activités du Groupe Thématique Agroforesterie.....	10
3-2- Autres informations .....	10
IV- DIVERS.....	11
V- CLÔTURE.....	11
LISTES DES ANNEXES: .....	12

## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

N°	RECOMMANDATIONS DU COMITE TECHNIQUE	RESPONSABLES	DELAI
01	Dans le cadre de l'étude d'inventaire des programmes et partenaires dans les régions prioritaires, le Comité Technique exhorte les structures qui n'ont pas encore fourni leurs données de le faire d'ici au 31 juillet 2019 en vue de permettre la finalisation de cette étude.	- Structures publiques - Secteur privé - Partenaires Techniques et Financiers	31 juillet 2019
02	Dans le cadre de l'actualisation des plans d'actions, les partenaires de l'industrie devront préciser qu'en plus de la connaissance du code forestier, leurs activités de sensibilisation porteront également sur les huit engagements de l'Initiative Cacao et Forêts.	- Secrétariat Technique - Signataires Cadre d'Action Commune	A déterminer
03	Les parties prenantes devront contribuer aux activités de sensibilisation sur l'Initiative Cacao et Forêts dans les régions prioritaires, en utilisant leurs canaux de communication.	- Secrétariat Technique - Partenaires (secteur public, secteur privé, ONG, etc.)	A partir de Septembre 2019
04	Dans le cadre de l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un système national de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire, le Conseil du Café-Cacao devra élargir le Comité d'Ouverture et de Jugement des Offres aux représentants des partenaires de l'initiative : WCF, Secteur privé, IDH, Ministère des Eaux et Forêts.	- Secrétariat Technique	12 juillet 2019
05	Dans le cadre de l'étude sur la mise en place d'un système national de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire, les parties prenantes de l'initiative devront rechercher des financements en urgence pour la suite du processus, notamment pour l'implémentation et la réalisation des tests ainsi que le déploiement du système de traçabilité.	- Secrétariat Technique	01 novembre 2019
06	Le cabinet de consultants qui sera retenu pour la réalisation de l'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'un système de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire devra actualiser au besoin, l'estimation initiale du coût (2 840 000 000 F CFA) de la mise en place dudit système de traçabilité. Cela permettra une meilleure appréciation du budget à mobiliser auprès de l'Etat, des bailleurs de fonds et du secteur privé.	- Secrétariat Technique - Membres du Groupe Thématique Traçabilité	30 novembre 2019
07	Le Secrétariat Technique devra poursuivre les consultations des Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre de la recherche de financement pour la mise en œuvre des actions de l'initiative: GIZ, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne, etc.	- Secrétariat Technique	30 septembre 2019
08	Au regard des enjeux liés à la mise en place d'un système national de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire, les partenaires de l'initiative devront conjuguer leurs efforts en vue de démarrer l'étude de faisabilité d'ici au 05 août 2019.	- Secrétariat Technique - Groupe Thématique Traçabilité - Comité d'Ouverture et de Jugement des Offres (COJO)	05 août 2019

N°	RECOMMANDATIONS DU COMITE TECHNIQUE	RESPONSABLES	DELAI
09	Le Secrétariat Technique devra partager avec les partenaires de l'initiative avant le 31 juillet 2019, les Termes de Référence de la Table Ronde des Partenaires Techniques et Financiers.	- Secrétariat Technique	31 juillet 2019
10	Le Ministère des Eaux et Forêts devra partager la liste des enclaves dans les forêts classées aux partenaires du secteur privé et proposer des solutions en vue de mieux adresser la problématique de l'approvisionnement en cacao auprès des producteurs situés dans ces espaces.	Ministère des Eaux et Forêts	30 septembre 2019
11	Le Ministère des Eaux et Forêts devra partager les cartes des limites administratives des forêts classées, des parcs nationaux et réserves à l'ensemble des parties prenantes de l'Initiative Cacao et Forêts.	Ministère des Eaux et Forêts	31 août 2019
12	Le Ministère des Eaux et Forêts devra initier les réflexions avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de l'Economie et des Finances et Le Conseil du Café-Cacao sur les questions du traitement des productions de cacao dans les forêts classées de catégories 1 et 2 (moratoire, etc.). Cette question sera également traitée dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales de l'Initiative Cacao et Forêts.	- Secrétariat Technique - Ministère des Eaux et Forêts	30 septembre 2019
13	Les partenaires du secteur privé devront partager avec le gouvernement des informations agrégées (issues de leurs opérations de mapping) sur les producteurs situés en forêts classées, pour accompagner le processus de prise de décision. Par ailleurs, WCF devra revenir auprès du Secrétariat Technique avec une proposition concrète sur les modalités de mise à disposition de ces informations au Gouvernement.	- Secrétariat Technique - WCF	30 septembre 2019
14	Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative Cacao et Forêts, le Ministère des Eaux et forêts devra organiser des ateliers spécifiques durant lesquels un échange approfondi pourra être mené entre le secteur privé et le secteur public sur les différents projets à identifier et leur financement.	Ministère des Eaux et Forêts	30 septembre 2019
15	Dans le cadre du suivi-évaluation de l'Initiative Cacao et Forêts, les parties prenantes devront conjuguer leurs efforts en vue de faciliter la collecte des données qui sera réalisée par le SEP REDD+	Secrétariat Technique	30 septembre 2019
16	Le SEP REDD+ devra finaliser le processus de recrutement du Spécialiste M&E d'ici au 31 juillet 2019 et proposer un chronogramme pour l'élaboration du manuel de suivi-évaluation qui reste la priorité. Il devra ensuite proposer un chronogramme pour la réalisation des activités de suivi-évaluation, notamment la collecte de données sur les indicateurs de performance, en vue de disposer d'un rapport d'activités de l'Initiative Cacao et Forêts d'ici au 30 novembre 2019.	- Secrétariat Technique - SEP REDD+	31 juillet 2019

N°	RECOMMANDATIONS DU COMITE TECHNIQUE	RESPONSABLES	DELAI
17	Le Secrétariat Technique devra finaliser le processus de recrutement du consultant pour le démarrage effectif de l'étude portant sur la déclinaison opérationnelle des normes de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale dans le cadre de l'Initiative Cacao et Forêts.	- Secrétariat Technique - Groupe Thématique Inclusion sociale	15 août 2019
18	Le Secrétariat Technique devra faciliter la mobilisation des financements auprès des parties prenantes de l'initiative pour la réalisation de l'étude diagnostique des outils et méthodes de diffusion des connaissances et technologies aux producteurs.	- Secrétariat Technique	30 septembre 2019
19	Le SEP REDD+ devra associer les partenaires de l'Initiative Cacao et Forêts au comité de suivi de l'étude pour l'élaboration d'un standard de cacao ami de la forêt et du guide d'Agroforesterie.	SEP REDD+	12 juillet 2019
20	Le Comité Technique recommande au Secrétariat Technique d'intégrer le plan de suivi des actions de l'Initiative Cacao et Forêts par la société civile à la liste des projets à soumettre aux Partenaires Techniques et Financiers.	- Secrétariat Technique - OIREN	31 août 2019
21	Le Comité Technique recommande au Comité de pilotage de valider la proposition du Secrétariat Technique relative à l'intégration de i) l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) au Comité de pilotage et au Comité Technique comme membre et ii) de l'International Cocoa Organization (ICCO) au Comité de Pilotage comme observateur.	- Secrétariat Technique	30 septembre 2019

## INTRODUCTION

Le Comité Technique tenu le 21 mars 2019 a validé une liste de neuf (09) actions prioritaires à réaliser d'ici à novembre 2019, date du deuxième anniversaire de la signature du Cadre d'Action Commune de l'Initiative Cacao et Forêts. En vue de faire l'état d'avancement des activités réalisées sur la période de mars à juin 2019, les membres du Comité Technique ont organisé leur cinquième rencontre le jeudi 04 juillet 2019, de 09:00 à 13:00 à Seen Hôtel, à Abidjan. Présidée par le Colonel ME Kouamé Martial, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère des Eaux et Forêts et facilitée M. Jonas MVA MVA, Directeur des programmes cacao de IDH, la réunion a enregistré la présence effective de 59 participants issus des structures partenaires de l'Initiative Cacao et Forêts (Voir liste de présence en annexe 1). Le présent rapport rend compte des principales observations et recommandations issues des échanges.

## I- OUVERTURE DE L'ATELIER

### • *Mot de bienvenue*

M. Assamoi YAPO, Coordonnateur de l'Initiative Cacao et Forêts au Ministère des Eaux et Forêts, au nom du Directeur de Cabinet a remercié les participants pour leur présence effective et les efforts déployés pour la mise en œuvre des activités. Par la suite, M. Tim McCOY, Représentant de la World Cocoa Foundation (WCF), a félicité toutes les parties prenantes pour les progrès enregistrés durant le premier semestre 2019 et, a salué le leadership de M. Alain-Richard DONWAHI, Ministre des Eaux et Forêts, dans ce processus. Il a rappelé la nécessité de fédérer les actions en vue de relever les nombreux défis.

### • *Prestation de l'agenda*

### • *Lecture de la déclaration anti-trust*

La déclaration anti-trust a été lue par Mme Valérie REBOUD, Représentante Pays de IDH.

### • *Approbation du Compte rendu de la quatrième rencontre du Comité Technique (21 mars 2019)*

Le compte rendu a été adopté par les participants.

## II- ETAT D'AVANCEMENT DES 09 ACTIONS PRIORITAIRES

La présentation des neuf actions prioritaires s'est faite sur la base de la note d'accompagnement transmise aux participants avant la réunion et jointe en annexes (2). Le présent Compte rendu fait le point des discussions.

### **2-1- Etude d'inventaire des programmes et partenaires dans les régions de la phase pilote (Action 1)**

La présentation de l'état d'avancement de l'étude d'inventaires a été faite par M. Jean Paul AKA, Directeur du Cabinet Locagri consultant recruté pour l'étude (Voir ppt).

Cette étude a pour objectif principal d'identifier et d'analyser les activités pertinentes (qui concourent à la réalisation des objectifs de l'initiative) prévues ou en cours d'exécution et les partenaires de mise en œuvre dans chacune des régions prioritaires de l'initiative, afin d'élaborer des recommandations concrètes sur la marche à suivre en matière de synergies et les projets à mettre en œuvre pour les renforcer. Elle comprend deux phases, à savoir la phase de consultations des acteurs et la phase de collecte de données sur le terrain. La première phase a démarré depuis le 09 mai 2019. Sur les soixante-douze (72) structures identifiées, soixante-huit (68) ont été contactées. Les retours de ces partenaires sont répartis comme suit : structures ayant fourni les données (31), structures ayant promis de fournir leurs données (23), structures ne disposant pas de projets en rapport avec l'initiative (9) et structures n'ayant transmis aucune réponse (7).

## • Recommandation (Rec.)

Rec. 1 : Dans le cadre de l'étude d'inventaire des programmes et partenaires dans les régions prioritaires, le Comité Technique exhorte les structures qui n'ont pas encore fourni leurs données de le faire d'ici au 31 juillet 2019 en vue de permettre la finalisation de cette étude.

## **2-2- Sensibilisation des parties prenantes sur l'Initiative Cacao et Forêts dans les régions prioritaires (Action 2)**

Suite aux recommandations du Comité Technique du 21 mars 2019, un groupe de travail a été mis en place. Il se compose de parties prenantes suivantes : AFOR, ANADER, Cargill, CCC, FAO, FIRCA, FOPCC, GNTCI, ICI, IDH, Impactum, MINEF, OIPR, OIREN, SEP REDD+, SIAT, SODEFOR, World Cocoa Foundation, Wild Chimpanzee Foundation, Yerry Communication. Les rencontres organisées ont permis l'élaboration d'une stratégie de communication (version en cours de finalisation) et les premiers outils de communication (dépliants, PowerPoint institutionnel).

## • Recommandations

Rec. 2 : Dans le cadre de l'actualisation des plans d'actions, les partenaires de l'industrie devront préciser qu'en plus de la connaissance du code forestier, leurs activités de sensibilisation porteront également sur les huit engagements de l'Initiative Cacao et Forêts.

Rec. 3 : Les parties prenantes devront contribuer aux activités de sensibilisation sur l'Initiative Cacao et Forêts dans les régions prioritaires, en utilisant leurs canaux de communication.

## **2-3- Étude de faisabilité pour la mise en place d'un système national de traçabilité (Action 3)**

L'état d'avancement des activités relatives à la mise en place d'un système national de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire a été fait par M. Benjamin WALKER, président du groupe thématique traçabilité. Après la validation des termes de référence de l'étude par l'ensemble des acteurs, l'Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé le 26 juin 2019 par Le Conseil du Café-Cacao. Les prochaines étapes sont les suivantes : (i) Réception et ouverture des offres, (ii) Sélection du consultant et (iii) Démarrage de l'étude d'ici au 05 août 2019.

## • Recommandations

Rec. 4 : Dans le cadre de l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un système national de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire, le Conseil du Café-Cacao devra élargir le Comité d'Ouverture et de Jugement des Offres aux représentants des partenaires de l'initiative : WCF, Secteur privé, IDH, Ministère des Eaux et Forêts.

Rec.5 : Dans le cadre de l'étude sur la mise en place d'un système national de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire, les parties prenantes de l'initiative devront rechercher des financements en urgence pour la suite du processus, notamment pour l'implémentation et la réalisation des tests ainsi que pour le déploiement du système de traçabilité.

Rec. 6 : Le cabinet de consultants qui sera retenu pour la réalisation de l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un système de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire devra actualiser au besoin, l'estimation initiale du coût (2 840 000 000 F CFA) de la mise en place dudit système de traçabilité. Cela permettra une meilleure appréciation du budget à mobiliser auprès de l'Etat, les bailleurs de fonds, et du secteur privé.

Rec. 7 : Le Secrétariat Technique devra poursuivre les consultations des Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre de la recherche de financement pour la mise en œuvre des actions de l'initiative: GIZ, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne, etc.



Rec. 8 : Au regard des enjeux liés à la mise en place d'un système national de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire, les partenaires de l'initiative devront conjuguer leurs efforts en vue de démarrer l'étude de faisabilité d'ici au 05 août 2019.

#### **2-4- Organisation de la table ronde des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement de l'Initiative Cacao et Forêts (Action 4)**

L'état d'avancement de cette activité a été fait par M. Assamoi YAPO, Coordonnateur de l'Initiative Cacao et Forêts au Ministère des Eaux et Forêts. A ce jour, les termes de référence de la table ronde des partenaires techniques et financiers ont été élaborés (version provisoire). Le Ministère des Eaux et Forêts bénéficie de l'appui technique et financier du PNUD pour l'organisation de cette table ronde qui porte sur la mobilisation des financements pour la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF) et de l'Initiative Cacao et Forêts.

##### **• Recommandation**

Rec. 9 : Le Secrétariat Technique devra partager avec les partenaires de l'initiative avant le 31 juillet 2019, les Termes de Référence de la Table Ronde des Partenaires Techniques et Financiers.

#### **2-5- Catégorisation des forêts classées et transmission des limites administratives des forêts classées, des parcs nationaux et réserves (Action 5)**

Le 21 mai 2019, le Ministre des Eaux et Forêts a remis officiellement les limites administratives des forêts classées, des parcs nationaux et réserves ainsi que la catégorisation des forêts classées au Président de la World Cocoa Foundation. Pour rappel, les limites des parcs nationaux sont actualisées et celles des forêts classées restent à actualiser.

##### **• Quelques observations**

- La mise à disposition par le Ministère des Eaux et Forêts de la liste des enclaves en forêts classées permettrait au secteur privé de mieux apprécier la situation des producteurs dont les plantations sont situées à l'intérieur des forêts classées.

- La présence des producteurs à l'intérieur des forêts classées relance la discussion sur la conduite à tenir face au cacao issu de ces zones protégées. Pour les producteurs situés dans les forêts classées de catégories 1 et 2, le nouveau code forestier précise la tolérance zéro pour les plantations de cacao concernées. Cependant, en attendant la clarification des dispositions pratiques à la suite de l'adoption du code, la question du moratoire sur une période à déterminer par les parties prenantes devra être traitée. Pour ce qui concerne les forêts classées de catégorie 3, les productions de cacao pourront être commercialisées à la suite de l'adoption des décrets d'application qui préciseront les dispositions.

- Les limites administratives des forêts classées, des parcs nationaux et réserves ont été remises aux partenaires du secteur privé depuis le 21 mai 2019. Cependant, les autres partenaires de l'initiative n'ont pas encore reçu ces limites.

- Afin de pouvoir estimer le nombre de personnes concernées par ces mesures de sauvegardes environnementales et sociales et le moratoire, Cargill est prêt à partager ses données sur les producteurs situés en forêts classées avec le gouvernement.



## • Recommandations

Rec. 10 : Le Ministère des Eaux et Forêts devra partager la liste des enclaves dans les forêts classées aux partenaires du secteur privé et proposer des solutions en vue de mieux adresser la problématique de l'approvisionnement en cacao auprès des producteurs situés dans ces espaces.

Rec. 11 : Le Ministère des Eaux et Forêts devra partager les cartes des limites administratives des forêts classées, des parcs nationaux et réserves à l'ensemble des parties prenantes de l'Initiative Cacao et forêts.

Rec. 12 : Le Ministère des Eaux et Forêts devra initier les réflexions avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de l'Economie et des Finances et Le Conseil du Café-Cacao sur les questions du traitement des productions de cacao dans les forêts classées de catégories 1 et 2 (moratoire, etc.). Cette question sera également traitée dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales de l'Initiative Cacao et Forêts.

Rec. 13 : Les partenaires du secteur privé devront partager avec le gouvernement des informations agrégées (issues de leurs opérations de mapping) sur les producteurs situés en forêts classées, pour accompagner le processus de prise de décision. Par ailleurs, WCF devra revenir auprès du Secrétariat Technique avec une proposition concrète sur les modalités de mise à disposition de ces informations au gouvernement.

## **2-6- Identification par l'industrie des projets pilotes sur les forêts classées et les parcs et réserves (Action 6)**

La présentation a été faite par M. Traoré YNSA, Coordonnateur Adjoint de l'initiative au Ministère des Eaux et Forêts. Les 20 et 21 juin 2019, un atelier de planification a été organisé par le Ministère des Eaux et Forêts en vue de valider les fiches projets élaborées (27 fiches) dans le cadre de la Stratégie Nationale de Préservation, de Réhabilitation et d'extension des forêts et de l'Initiative Cacao et Forêts. Ces fiches projets seront présentées aux Partenaires Techniques et Financiers durant la table ronde au dernier trimestre de l'année 2019.

## • Recommandation

Rec. 14 : Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative Cacao et Forêts, le Ministère des Eaux et forêts devra organiser des ateliers spécifiques durant lesquels un échange approfondi pourra être mené entre le secteur privé et le secteur public sur les différents projets à identifier et leur financement.

## **2-7- Mise en place d'un système de suivi-évaluation (Action 7)**

Le bilan des actions a été présenté par M. Ernest AHOULOU, Secrétaire Exécutif Permanent du SEP REDD+. Au regard des objectifs de suivi-évaluation, le Secrétariat Technique a mis à la disposition du SEP REDD+ une fiche de poste pour le recrutement d'un Spécialiste en suivi-évaluation. Les prochaines étapes sont i- la finalisation du processus de recrutement dudit Spécialiste, ii- l'élaboration du manuel de suivi-évaluation, iii- le démarrage de la collecte des données socioéconomiques et iv- la remise du rapport provisoire M&E d'ici à novembre 2019.

## • Observation

Plusieurs initiatives existantes en Côte d'Ivoire en matière de suivi-évaluation des programmes liés à la déforestation et à la protection des forêts. Dans le cadre de la mise en place du mécanisme de suivi-évaluation de l'Initiative Cacao et Forêts, le SEP REDD+ devra capitaliser sur ces expériences antérieures.

## • Recommandations

Rec. 15 : Dans le cadre du suivi-évaluation de l'Initiative Cacao et Forêts, les parties prenantes devront conjuguer leurs efforts en vue de faciliter la collecte des données qui sera réalisée par le SEP REDD+.

Rec. 16 : Le SEP REDD+ devra finaliser le processus de recrutement du Spécialiste M&E d'ici au 31 juillet 2019 et proposer un chronogramme pour l'élaboration du manuel de suivi-évaluation qui reste la priorité. Il devra ensuite proposer un chronogramme pour la réalisation des activités de suivi-évaluation, notamment la collecte de données sur les indicateurs de performance, en vue de disposer d'un rapport d'activités de l'Initiative Cacao et Forêts d'ici au 30 novembre 2019.

## **2-8- Mise en place d'un système de surveillance des forêts et de systèmes d'alerte (Action 8)**

En vue de faire un état des lieux des actions entreprises au niveau national et régional dans le cadre de la surveillance des forêts, deux études sont en cours conformément aux recommandations de la rencontre organisée le 25 avril 2019 par le Comité National REDD+ portant sur la coordination des systèmes de surveillance des forêts et d'alerte :

- Etude sur les arrangements institutionnels entre les structures pour clarifier les rôles et attributions de chaque structure en matière de cartographie (lancée par le SEP REDD+)
- Etat des lieux des systèmes de surveillance par satellite existant en Côte d'Ivoire et au Ghana en vue d'en déduire le système le plus adéquat pour le suivi de la déforestation dans le cadre de l'Initiative Cacao et Forêts (lancé par IDH).

M. Johannes PIRKER, chercheur à International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), Consultant recruté pour l'étude, a présenté la méthodologie de l'étude en cours dont les objectifs sont de fournir i) un état des lieux des systèmes existants, ii) un état des lieux des besoins des utilisateurs et iii) des critères de choix pour sélectionner en Côte d'Ivoire et au Ghana un système de suivi capable de mesurer les progrès dans les engagements de l'Initiative Cacao et Forêts : cartes de référence de couverture terrestre pour la cacaoculture, systèmes de surveillance de déforestation, systèmes d'alertes précoces, plateformes interactives appropriées : analyse, visualisation et partage des données.

### **• Observations**

- L'étude pourra proposer des pistes favorisant la complémentarité entre les systèmes de fourniture d'images afin de développer une approche modulaire.
- Des réflexions pourront être menées sur les dispositions provisoires à considérer pour le suivi de la déforestation en attendant la mise en place effective d'un système harmonisé de surveillance des forêts et d'alerte.
- Dans le cadre de l'étude, il serait intéressant de mener des réflexions sur la prise en compte des aspects de reforestation au niveau de la REDD+ et les données des équipes de terrain.
- La validation d'un système harmonisé de surveillance des forêts et d'alerte doit être faite par le Comité national REDD+.

## **2-9- Etude portant sur la déclinaison opérationnelle des clauses de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale dans le cadre de l'Initiative Cacao et forêts (Action 9)**

Le point de cette action a été fait par M. Youssouf NDJORE, président du groupe thématique Inclusion sociale. Sur proposition du Comité Technique du 21 mars 2019, le Comité de pilotage a adopté les normes de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque Mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de l'Initiative Cacao et Forêts. Une étude financée par la World Cocoa Foundation va être lancée pour la déclinaison opérationnelle de ces normes dans le cadre de l'initiative. Le recrutement d'un consultant est en cours. Les résultats de l'étude sur la déclinaison opérationnelle des normes de sauvegardes environnementales et sociales vont alimenter les décrets d'application du code forestier.

- **Recommandation**

Rec. 17 : Le Secrétariat Technique devra finaliser le processus de recrutement du consultant pour le démarrage effectif de l'étude portant sur la déclinaison opérationnelle des normes de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale dans le cadre de l'Initiative Cacao et Forêts.

### III- POINT D'INFORMATION SUR LES AUTRES ACTIONS MENEES PAR LES MEMBRES DE L'INITIATIVE ET QUI CONCOURRENT A SA BONNE MISE EN ŒUVRE

#### 3-1- Activités du Groupe Thématique Agroforesterie

L'état d'avancement des activités du groupe thématique Agroforesterie a été fait par Mme Patricia KADJO, présidente dudit groupe. En plus des Termes de référence portant sur l'analyse économique des Systèmes Agroforestiers, les Termes de référence de l'étude diagnostique des outils et méthodes de diffusion des connaissances et technologies aux producteurs de cacao ont été élaborés.

- **Observations**

- Il existe beaucoup d'initiatives sur les systèmes agroforestiers qu'il serait intéressant de capitaliser. En outre, des réflexions devront être menées en vue de faire le point et partager avec les partenaires, les acquis en matière d'agroforesterie.

- Le SEP REDD+ avec l'appui financier de la Banque mondiale va lancer une étude pour l'élaboration d'un standard de cacao ami de la forêt et d'un guide d'agroforesterie. Le Conseil du Café-Cacao assure le lead de cette action.

- **Recommandations**

Rec. 18 : Le Secrétariat Technique devra faciliter la mobilisation des financements auprès des parties prenantes pour la réalisation de l'étude diagnostique des outils et méthodes de diffusion des connaissances et technologies aux producteurs.

Rec. 19 : Le SEP REDD+ devra associer les partenaires de l'Initiative Cacao et Forêts au comité de suivi de l'étude pour l'élaboration d'un standard de cacao ami de la forêt et du guide d'Agroforesterie.

#### 3-2- Autres informations

- Adoption en commission de l'Assemblée nationale du projet de loi du nouveau code forestier le 20 juin 2019.
- Tenue de l'Amsterdam Partnership Déclaration le 13 juin 2019.
- Tenue d'une réunion entre le Ministre des Eaux et Forêts et des représentants de l'industrie du cacao et du chocolat le 21 mai 2019.
- Elaboration d'un plan de suivi des actions de l'Initiative Cacao et Forêts par la société civile.
- Appui de IDH pour l'équipement du Secrétariat de l'Initiative Cacao et Forêts.
- Organisation de deux réunions de Secrétariat Elargi de l'Initiative Cacao et Forêts pour une implication plus active des autres acteurs publics et privés.
- Mise en place en cours, d'une page web dédiée à l'Initiative Cacao et Forêts sur le site internet du Ministère des Eaux et Forêts et élaboration d'une newsletter de l'initiative.
- Elaboration d'un accord de partenariat entre l'Initiative Cacao et Forêts et les programmes visant les mêmes objectifs (Exemple : Programme d'Investissement Forestier).

- **Recommandation**

- Rec. 20: Le Comité Technique recommande au Secrétariat Technique d'intégrer le plan de suivi des actions de l'Initiative Cacao et Forêts par la société civile à la liste des projets à soumettre aux Partenaires Techniques et Financiers.

#### IV- DIVERS

- Le Secrétariat de l'Initiative Cacao et Forêts va relancer tous les partenaires en vue de confirmer la liste de leurs représentants au sein des différents organes : Comité Technique, Comité de pilotage et Groupes thématiques.
- L'Union Européenne va faire une présentation relative à la déforestation importée au prochain Comité de pilotage.

##### • **Recommandation**

Rec. 21: Le Comité Technique recommande au Comité de pilotage de valider la proposition du Secrétariat Technique relative à l'intégration de i) l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) au Comité de pilotage et au Comité Technique comme membre et ii) de l'International Cocoa Organization (ICCO) au Comité de Pilotage comme observateur.

#### V- CLÔTURE

A la fin de la rencontre, le Président de Séance a réitéré ses sincères remerciements à l'ensemble des participants. Il a félicité ces derniers pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités et a rappelé que les efforts conjugués sont nécessaires pour le respect des engagements pris.

## **LISTES DES ANNEXES:**

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Note d'accompagnement du cinquième Comité Technique de l'Initiative Cacao et Forêts

Annexe 1 : Liste des participants

#	NOM & PRENOMS	ORGANISATION	FONCTION
1.	Col. Mé Kouamé Martial	MINEF	Directeur de Cabinet Adjoint
2.	Timothy McCoy	WCF	Vice-Président
3.	Mva Mva Jonas	IDH	Directeur du Programme Cacao
4.	Reboud Valérie	IDH	Représentante Pays
5.	Yapo Assamoi Robert	MINEF	Coordonnateur ICF
6.	Haelterman Els	IDH	Senior Programme Manager
7.	Mourifié Koffi	ECOM	Senior Agronomist
8.	Pirker Johannes	IIASA	Chercheur
9.	Doumbia Youssouf	OI-REN	Président
10.	Col. Traoré Ynsa	MINEF	Coordonnateur Adjoint ICF
11.	Konin Jacques	IDH	Coordonnateur de Programme
12.	Achille Kouamé	Touton	Sustainability Manager
13.	N'Diaye Mballo	Mondelez International	Directeur Pays
14.	Annemarijn Nijmeijer	Cocoanect	Coordonnateur de Programme
15.	Dekeister Sebastian	Cocoanect	Responsable Durabilité
16.	Dr Bonnehin Leonie	SIAT	Directrice Programme Goin-Débé
17.	Col Gouesse Aidara Lanciné	MINEF	Coordonnateur Aménagement Forêt Classée Goin-Débé
18.	Gondo Gbogbo Arsene	IDH	Chargé de Programme Sénior, ICF
19.	Col. Mamadou Sangaré	Sodefor	Directeur Général
20.	Dogui Aboa	Sodefor	Conseiller Technique
21.	Kouakou Kan Michel	MINEF	Chargé d'étude
22.	Ouattara Charlette	WCF	Program Manager
23.	N'Djoré Youssouf	WCF	Directeur Développement Social
24.	N'Guessan Koffi Rodrigue	MINADER	DGDRME
25.	Walker E. Benjamin	Le Conseil du Café-Cacao	Secrétaire Technique PPPP
26.	Yao Haccandy	Primature	Conseiller
27.	Pascal Gbikpi	Primature	ATCSA
28.	Delon Jean-Marie	Cargill	Responsable Durabilité
29.	Jules Lella-Konan	ARDCI	Directeur Exécutif
30.	Assamoi Kadjo Patricia	Le Conseil du Café-Cacao	Chef service APIA
31.	Ahoulou Kouamé	REDD+	Secrétaire Exécutif Permanent
32.	Dr Assi Jean Ponce	Saco Barry Callebaut	Secrétaire General
33.	Dr Assiri Alexis	CEMOI	Responsable Durabilité
34.	Aka Jean-Paul	Locagri	CEO
35.	Steffens Judith	GIZ	CTP
36.	Kouadio Sosthène Larissa	MEF	Conseiller Technique
37.	Diarrassouba Issa	OIPR	Directeur Projets et Suivi-évaluation
38.	Frédéric Dion	Blommer	Sustainability Coordinator
39.	Andrew Brooks	Olam	Directeur Durabilité
40.	Carisi Liliane	IDH	Responsable Communication
41.	Mathilde Sokody	Nestlé	Human Rights
42.	Koya Jean Claude	Cabinet Ministre du Plan	Conseiller Technique
43.	Méité Maimouna	SEP REDD+	Chargée de suivi-évaluation
44.	Coulibaly Ali	MINADER	CS/DPPF
45.	Siafa Maninga	FOPCC	Vice-Président

46.	Koffo Dimitri	UK Embassy	Attaché économique et commercial
47.	Koffi Tehua	Puratos	Cocoa Sustainability Manager
48.	Djadji Amon Christian	Le Conseil du Café-Cacao	Chargé d'études
49.	Ouattara Mahamane	REDD+/UIAP	Spécialiste Suivi-Evaluation
50.	Angela Tejada	MARS	Sustainability
51.	Ouattara Adama	MSCSLP	Agent de Direction
52.	Cissé Ahmadou	Solidaridad	Directeur Pays
53.	Bicaba Aimé	Banque Africaine de développement	Ingénieur
54.	Diallo Zoumana	Cabinet du Premier Ministre	Chargé d'études
55.	Niankoury Benson	Callivoire	DT
56.	Kouamé Bivoko G.	FAO	Expert NTL Environnement
57.	Kouamé Amani Joel	Ambassade Pays-Bas	Conseiller
58.	Caroline PIQUET	Agence Française de Développement	Chargée de mission Agriculture-Environnement
59.	Stéphane BROSSARD	Union Européenne	Attaché de Coopération Développement rural



**NOTE D'ACCOMPAGNEMENT - CINQUIEME COMITE TECHNIQUE  
INITIATIVE CACAO ET FORÊTS  
04 JUILLET 2019, SEEN HOTEL, ABIDJAN**

## 1. PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES 9 ACTIONS PRIORITAIRES ET DECISIONS A PRENDRE

Neuf (09) actions ont été retenues comme prioritaires lors du dernier comité technique.

### **Action 1. Etude d'inventaire des programmes et partenaires dans les régions de la phase pilote**

#### ***a- Contexte***

Cette étude financée par IDH (16 231 euros) vise à identifier et évaluer les activités pertinentes en cours et les partenaires de mise en œuvre dans chacune des 05 régions prioritaires de l'Initiative Cacao et Forêts (Guémon, Cavally, Nawa, San Pedro et La Mé) afin d'élaborer des recommandations concrètes pour renforcer les synergies entre les programmes visant les mêmes objectifs que l'initiative et mesurer les besoins en matière d'investissements et de financements restant (pour soumission à la table-ronde des bailleurs de fonds).

#### ***b- Etat d'avancement***

Les termes de référence finalisés et partagés à l'ensemble des parties prenantes depuis février 2019 ont permis le recrutement du cabinet Locagri pour la réalisation de l'étude d'inventaire. Cette étude se décompose en deux étapes : (i) consultations des parties prenantes et (ii) collectes de données dans les régions prioritaires. La phase de consultations des parties prenantes a démarré depuis le 09 mai 2019. Au 30 juin 2019, plus de 69 parties prenantes ont été contactées et un premier rapport d'étape a été élaboré et mis à la disposition du Secrétariat Technique.

Les prochaines étapes sont le démarrage de la collecte de données dans les régions prioritaires et l'organisation d'un atelier de restitution de l'étude.

#### ***c- Contraintes majeurs***

Durant la phase de consultations des partenaires, certaines contraintes majeures ont été soulevées par les consultants :

- Accès lent aux données des programmes mis en œuvre par les partenaires publiques et partenaires au développement.
- Accès différé à juillet aux données des entreprises de cacao dû à leur difficulté de partager les données requises, et à leur réticence vis-à-vis du partage des informations liées aux budgets des actions conduites dans les régions prioritaires.

Ces contraintes entraînent un retard dans la finalisation de l'étude (dont la fin était prévue pour début juillet 2019) et dans la finalisation du budget global de l'initiative -faut de données du secteur privé- et par conséquent dans la préparation de la table-ronde des bailleurs de fonds prévue en octobre/novembre 2019.

#### ***d- Attentes du Secrétariat Technique vis-à-vis du Comité Technique***

- Que le Comité Technique propose des solutions pour une transmission rapide des budgets des entreprises de cacao (d'ici fin juillet 2019 comme annoncé par WCF)
- Que le Comité Technique propose des solutions pour une meilleure implication des structures publiques et un partage des données des programmes mis en œuvre.

***e- Propositions de solutions du Secrétariat Technique :***

- Que le Comité Technique invite la WCF et ses membres à respecter les engagements pris, à savoir de transmettre leurs budgets individuels d'ici la fin juillet 2019.

**Action 2. Sensibilisation des parties prenantes sur l'Initiative Cacao et Forêts dans les régions prioritaires**

***a- Contexte***

Le dernier Comité Technique du 21 mars 2019 de l'Initiative Cacao et Forêts a recommandé que «Une stratégie de communication et de sensibilisation de toutes les parties prenantes (y compris au niveau régional ou local) soit développée en vue de promouvoir les 08 engagements du Cadre d'Action Commune et les bénéfices attendus en faveur de la préservation de la forêt, de la production durable du cacao et de l'inclusion sociale dans les régions prioritaires (recommandation n°12 p.6 du compte-rendu). L'objectif global de cette sensibilisation est de susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes en général et des populations vivant dans les régions prioritaires en particulier pour faciliter la mise en œuvre des projets pilotes identifiés à la phase de démarrage de l'Initiative Cacao et Forêts.

***b- Etat d'avancement***

Suite aux recommandations du Comité Technique, le Secrétariat Technique de l'initiative a mis en place un groupe de travail composé de parties prenantes suivantes : AFOR, ANADER, Cargill, CCC, FAO, FIRCA, FOPCC, GNTCI, ICI, IDH, Impactum, MINEF, OIPR, OIREN, SEP REDD+, SIAT, SODEFOR, World Cocoa Foundation, Wild Chimpanzee Foundation, Yerry Communication. Les séances de travail tenues les 09 et 23 mai 2019 ont permis l'élaboration d'un plan de communication avec les messages clefs formulés autour des 08 engagements de l'initiative. Par la suite, les membres du Secrétariat Technique ont amendé le plan de communication en apportant des précisions au niveau des canaux de diffusion disponibles (Industrie du cacao ; partenaires au développement tels que FAO, etc.), le rôle de chaque structure, etc. L'idée est en effet de s'appuyer sur l'ensemble des actions de communications des membres de l'Initiative et que chaque membre devienne le relai de messages élaborés conjointement au sein de l'Initiative.

En outre, le Secrétariat a mené des actions en vue de trouver des financements et a mené des premières actions de communication (organisation d'une présence de l'Initiative Cacao et Forêts au prochain SARA, rencontre de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) pour la présentation de l'initiative aux présidents des 5 régions prioritaires, etc.)

Enfin, au regard des urgences liées au lancement effectif de l'activité de sensibilisation dans les régions prioritaires, les actions suivantes ont été réalisées (Cf activités 1.3, 1.4, 1.5 plan de communication) :

1°) Elaboration d'un f dépliant présentant simplement l'Initiative Cacao et Forêts (ICF) et abordant les questions suivantes: qu'est-ce que l'Initiative Cacao et Forêts, le Cadre d'Action Commune, quelques actions déjà menées, les actions en cours, les actions à mener, etc.

2°) Elaboration d'une présentation PowerPoint institutionnelle à l'intention des décideurs en vue d'animer certaines rencontres avec des parties prenantes clefs telles que l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI).

3°) Elaboration des messages (script, slogan) pour les radios de proximité

Ces documents ainsi que les principaux points du plan de communication seront présentés succinctement par le MINEF.

### ***c- Contraintes majeurs***

- Mobilisation des ressources pour la réalisation des activités de sensibilisation dans les régions prioritaires (FAO sollicitée, en attente de confirmation)
- Implication de toutes les parties prenantes de l'initiative dans les activités de sensibilisation

### ***d- Propositions d'actions***

- Que le Secrétariat Technique transmette la stratégie de communication et les messages clés proposés avant le 04 juillet 2019 au groupe de travail sensibilisation.
- Que le Comité Technique donne mandat au groupe de travail sensibilisation pour valider la stratégie de communication élaboré et les messages clés identifiés au plus tard le 30 juillet 2019.
- Au préalable, la WCF organisera la concertation avec les services de communication de ses membres en amont de la réunion du groupe de travail, au plus tard le 18 juillet 2019.
- Que les membres du Comité Technique s'engagent à s'impliquer de manière effective dans la diffusion des messages clés identifiés et validés par le groupe de travail via leurs propres canaux de sensibilisation et communication.
- Que le Comité Technique propose des solutions pour la mobilisation des ressources financières requises en vue de poursuivre les sensibilisations dans les régions prioritaires de l'initiative.

## **Action 3. Étude de faisabilité pour la mise en place d'un système national de traçabilité**

### ***a- Contexte***

En signant le Cadre d'Action Commune (CAC) de l'Initiative Cacao et Forêts, le gouvernement de Côte d'Ivoire et les entreprises se sont accordés sur huit principaux engagements dont le renforcement de la cartographie de la chaîne d'approvisionnement (Engagement 4 Cadre d'Action Commune) avec pour objectif final l'obtention d'une traçabilité totale de la plantation à l'exportation du produit sous toutes ses formes au niveau national. En vue de mieux cerner les étapes pour la mise en place effective de ce système national de traçabilité, Le Conseil du Café-Cacao a donné en mars 2019 son accord pour le financement d'une étude de faisabilité. Cette étude vise à proposer, en se basant sur des expériences déjà menées sur le terrain, un système national de traçabilité techniquement, économiquement, financièrement et socialement viable sur toute la chaîne de valeur du cacao d'origine Côte d'Ivoire.

### ***b- Etat d'avancement***

Suite à la validation des termes de référence de cette étude de faisabilité, les membres du groupe de travail Traçabilité ont tenu une rencontre (10 mai 2019) pour organiser le lancement de l'appel d'offres. En outre, la GIZ a organisé un atelier de renforcement de capacité le 06 juin 2019 en vue d'aider les membres du groupe à mieux suivre le processus de mise en place d'un système national de traçabilité du cacao d'origine Côte d'Ivoire. Cet atelier a aussi permis d'identifier les critères pour la sélection du cabinet en charge de l'étude de faisabilité d'une part et les critères pour le recrutement du cabinet qui sera chargé de l'implémentation du système de traçabilité d'autre part. L'appel à manifestation d'intérêt a été lancé le 26 juin 2019. Les prochaines étapes prévoient : la réception des offres (10 juillet), l'ouverture, l'analyse des offres et la négociation de l'offre financière (entre le 10 et le 29 juillet), l'établissement et la signature du

contrat pour le 3 août et la signature de l'ordre de service le 5 août. Une fois l'étude démarrée, un atelier de lancement et un atelier de restitution des résultats seront également prévus.

Le Conseil du Café-Cacao présentera le point plus détaillé d'avancement des activités.

#### ***c- Contraintes majeurs***

- Financement du reste du processus, en particulier pour l'implémentation du système et les tests grandeur nature.

#### ***d- Attentes du Secrétariat technique vis-à-vis du Comité Technique***

- Que le Comité Technique propose des solutions de financement de la phase des tests puis du déploiement du système national de traçabilité.

#### ***e- Propositions de solutions***

- Que le Comité Technique recommande au Conseil du Café-Cacao, d'inclure dans le rapport à mi-parcours de l'étude.
- Que le Comité Technique recommande au Secrétariat Technique et au Conseil du Café-Cacao de rencontrer la GIZ et la Banque Mondiale en vue d'analyser les possibilités de financement des tests et du déploiement du système de traçabilité, via, concernant la Banque Mondiale, le projet BIRD Enclave cacao et/ou le Programme d'investissement Forestier (PIF)

### **Action 4. Organisation de la table ronde des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement de l'Initiative Cacao et Forêts**

#### ***a- Contexte***

Pour la phase de démarrage (2018-2019), le budget partiel pour la mise en œuvre du plan d'actions de l'Initiative Cacao et Forêts est évalué à 126 milliards soit 193 euros (Cf Comité de pilotage du 08 novembre 2018), ce montant devant être précisé avant la tenue de la table-ronde. Le Ministère des Eaux et Forêts, envisage l'organisation en octobre/novembre 2019, d'une table ronde des différents Partenaires Techniques et Financiers.

#### ***b- Etat d'avancement***

Suite aux différentes consultations réalisées auprès des Partenaires techniques et Financiers, Le Ministère des Eaux et Forêts a élaboré les Termes de référence de la table ronde des bailleurs. Ces Termes de référence ont été transmis au Secrétariat Technique pour amendements. En prélude à cette table ronde, le Minif a organisé un atelier de planification les 20 et 21 juin 2019 pour la validation des fiches projets avec l'implication de tous les partenaires développant des programmes pertinents conformément aux objectifs de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts et de l'Initiative Cacao et Forêts. En outre, les discussions sont en cours avec la FAO et le PNUD pour le financement de cette table ronde.

#### ***c- Contraintes majeurs***

- Financement de la table ronde (en attente de confirmation de financement)
- Retard dans la transmission des données financières et plans d'actions individuels pour estimer le gap à financer

#### ***d- Attentes***

- Que le Comité Technique propose des solutions pour le financement de la table ronde.

#### **Action 5. Finalisation de la catégorisation des forêts classées et transmission des limites cartographiques des forêts classées et parcs et réserves**

##### ***a- Contexte***

En attendant l'actualisation effective des limites des forêts classées, le dernier Comité Technique du 21 mars 2019 a recommandé les actions suivantes : « (i) Les cartes actuelles des limites administratives des forêts classées et des parcs et réserves devront être partagées à l'ensemble des parties prenantes et (ii) la catégorisation des FC doit être établie sur base des données disponibles (BNETD 2015). (Recommandation n°5 p.3 du compte-rendu) ».

##### ***b- Etat d'avancement***

Le 21 mai 2019, les limites administratives des forêts classées et des parcs et réserves ainsi que la catégorisation des forêts classées ont été remises aux partenaires de l'industrie par le Ministre des Eaux et Forêts. Ces limites sont actualisées pour les parcs et réserves et à actualiser pour les forêts classées. Ces informations vont être prochainement mises en ligne sur le site internet du MINEF. Ces cartes des forêts classées constituent dorénavant la référence à prendre en compte en attendant l'actualisation des limites officielles des forêts classées.

##### ***c- Prochaines étapes***

- Action réalisée.
- Suites à donner : Que le Comité Technique propose des solutions pour le démarrage effectif du processus d'actualisation des limites physiques des forêts classées sur le terrain et le financement de ce processus. Cette action permettra en outre de clarifier le statut des enclaves dans les forêts classées.

#### **Action 6. Identification des projets pilotes avec l'industrie sur les forêts classées et les parcs et réserves**

##### ***a- Contexte***

Dans une perspective d'associer de plus en plus les acteurs du secteur privé aux activités de réhabilitation des forêts classées, plusieurs actions ont été entreprises par le Ministère des Eaux et Forêts et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (développement de MOU, conventions de partenariat, etc.).

##### ***b- Etat d'avancement***

Les 20 et 21 juin 2019, le Minef a organisé un atelier pour étudier et valider les fiches de projets qui concourent aux objectifs de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts et de l'Initiative Cacao et Forêts. Ces projets seront mis en œuvre, une fois le financement obtenu, par le MINEF, l'OIPR et la SODEFOR. La liste des projets n'est pas exhaustive et d'autres projets pourraient être rajoutés par la suite.

Une présentation rapide de la liste globale des projets sera faite par le MINEF puis le MINEF, l'OIPR et la SODEFOR présenteront rapidement chacun un projet.

### ***c- Contraintes majeures pour le financement de ces projets***

- Finalisation de la déclinaison opérationnelle des clauses de sauvegardes environnementales et sociales pour l'Initiative Cacao et Forêts (Cf. 3.9.) ;
- Disponibilité des données socio-économiques sur les forêts des zones prioritaires.

### ***d- Attentes***

- Que le Comité Technique propose des solutions pour la mobilisation des financements du secteur privé
- Après concertation avec WCF, le Secrétariat technique pourrait organiser les rencontres ultérieures pour approfondir le dialogue entre le secteur privé et respectivement le MINEF, l'OIPR et la SODEFOR lors d'ateliers spécifiques.

## **Action 7. Elaboration de manuel de suivi-évaluation**

### ***a- Contexte***

En vue d'assurer un meilleur suivi des activités mises en œuvre conformément au plan de mise en œuvre, le groupe thématique suivi-évaluation a élaboré avec l'appui de l'ensemble des parties prenantes, un schéma de planification globale et un cadre de résultats de l'Initiative Cacao et Forêts. Cependant, la finalisation de ces deux documents exige la collecte des données de référence auprès des différents acteurs. En outre, pour s'assurer du fonctionnement du système de suivi-évaluation de l'initiative, un manuel de procédure devra être élaboré. C'est dans ce contexte que le Secrétariat Technique a lancé le recrutement d'un spécialiste en suivi-évaluation des activités de l'initiative dont IDH financera le salaire pour une période de deux ans, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable devant prendre ensuite en charge cet agent additionnel au Secrétariat Permanent REDD+.

### ***b- Etat d'avancement***

Au regard des objectifs de suivi-évaluation, le Secrétariat Technique a élaboré une fiche de poste partagée avec le SEP REDD+ pour le recrutement d'un spécialiste en suivi-évaluation. Les échanges sont en cours pour finaliser le recrutement dudit spécialiste, ce qui permettra (i) la finalisation du cadre de résultats élaboré par les parties prenantes lors de la séance de travail du 11 avril 2019, (ii) l'élaboration du manuel de procédures de l'initiative, (iii) la collecte de données pour la première année et (iv) la formation des utilisateurs au système de suivi-évaluation.

### ***c- Contraintes majeures :***

Transmission des données par les parties prenantes au cours de la phase de collectes.

### ***d- Suites à donner***

- Que le Comité Technique propose des solutions pour faciliter le processus de consultation des parties prenantes pour la collecte des données (données de référence, autres types de données)
- Que le processus de recrutement soit finalisé avant le 30/07/2019
- Que la collecte de données commence au plus tard le 30 septembre 2019
- Prévoir l'identification des gaps entre les données existantes dans les structures fournissant les données et les données disponibles effectivement dans ces structures.
- Le premier rapport devra être disponible avant le 1er novembre 2019.



## **Action 8. Organisation d'une rencontre des parties prenantes et mise en place d'un système de surveillance des forêts et de systèmes d'alerte)**

### **a- Contexte**

Dans le cadre du suivi de la déforestation et de la surveillance des forêts, le Comité Technique du 21 mars 2019 a recommandé l'Organisation d'une rencontre pour promouvoir l'harmonisation entre les approches et les outils développés au niveau national (Starling, Images, SST/OSFACO, etc.).

### **b- Etat d'avancement**

Le 25 avril 2019, le Comité National REDD+ a organisé une réunion extraordinaire portant notamment sur la revue du système national de collecte de données, l'état d'avancement de l'inventaire forestier national et de l'Initiative Cacao et Forêts et la coordination des systèmes d'alerte précoce.

Par la suite, le SEP REDD+ a lancé un processus de recrutement de consultant pour une étude relative aux arrangements institutionnels entre les structures de la REDD+ pour clarifier les rôles et attributions de chaque structure.

Une autre étude financée par IDH est en cours. Elle permettra de faire un état des lieux des systèmes de surveillance par satellite existant en Côte d'Ivoire et au Ghana en vue d'en déduire le système le plus adéquat pour le suivi de la déforestation dans le cadre de l'Initiative Cacao et Forêts.

Par ailleurs, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers le Secrétariat Exécutif Permanent de la REDD+ et le BNETD/CIGN a organisé la cérémonie de présentation de la carte d'occupation du sol du projet de Surveillance Spatiale des Terres le vendredi 24 mai 2019. Le SEP REDD+ présentera rapidement, à titre informatif, la carte d'occupation des sols et ses enseignements pour le secteur du cacao, notamment en termes de surface occupée sur le territoire national, dans le domaine rural et dans les aires protégées.

### **c- Contraintes majeures**

Multitude d'outils utilisés au niveau national, en fonction des différents besoins des utilisateurs.

### **d- Attentes**

- Que le Comité Technique propose un dispositif de système de surveillance des forêts dans le cadre de l'initiative au prochain comité de pilotage en vue de son adoption.

## **Action 9. Etude portant sur la déclinaison opérationnelle des clauses de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale dans le cadre de l'Initiative Cacao et forêts**

### **a- Contexte**

Le Comité Technique du 21 mars 2019 a recommandé que « Les normes de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale soient adoptées dans le cadre de l'initiative ». Cette recommandation est le fruit du travail du groupe thématique « Inclusion sociale » qui avait consulté l'ensemble des parties prenantes sur les normes environnementales et sociales les plus adéquates à prendre en compte dans le cadre de l'Initiative Cacao et Forêts. Si les normes de la Banque Mondiale ont été retenues et formellement adoptées par les membres du comité de pilotage, elles doivent à présent

être opérationnalisées et déclinées en documents cadres conformément aux politiques opérationnelles de la Banque Mondiale.

### ***b- Etat d'avancement***

Vu l'urgence de mettre en œuvre les actions concrètes de l'initiative sur le terrain et tenant compte de la tenue du prochain Comité de pilotage en octobre/novembre 2019, le Ministre des Eaux et Forêts, Président du Comité de pilotage, a sollicité, par courrier le 29 mai 2019, l'avis de non objection des autres membres du comité de pilotage, pour l'adoption des normes de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale comme s'appliquant à l'ensemble des projets de l'Initiative Cacao et Forêts. Les normes de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque Mondiale ont ainsi été adoptées par l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Il s'agit à présent de décliner ces normes d'un point de vue opérationnel pour les adapter aux spécificités de l'Initiative Cacao et Forêts. Cette déclinaison va être faite par un consultant, financé par WCF et dont le processus de recrutement va démarrer prochainement.

### ***c- Attentes***

- Que les membres du Comité Technique, à travers le groupe de travail inclusion sociale, s'engagent à identifier les points focaux au sein de leurs structures en vue d'un appui au consultant qui sera chargé de réaliser l'étude.

## **2. POINT D'INFORMATION SUR LES AUTRES ACTIONS MENEES PAR LES MEMBRES DE L'INITIATIVE ET QUI CONCOURRENT A SA BONNE MISE EN ŒUVRE**

Présentation par le MINEF

- Adoption en commission du projet de code forestier par l'Assemblée Nationale le 20 juin 2019
- Tenue d'une réunion entre le Ministre des Eaux et Forêts et des représentants de l'industrie du cacao et du chocolat le 21 mai 2019.
- Tenue de l'Amsterdam Partnership Declaration le 13 juin 2019
- Plan de suivi des activités de l'initiative par la société civile
- Appui par IDH pour l'équipement du Secrétariat de l'initiative
- Organisation de réunions de Secrétariat Elargi de l'Initiative Cacao et Forêts pour une implication plus active des autres acteurs publics et privés
- Mise en place d'une page web dédiée à l'Initiative Cacao et Forêts sur le site internet du MINEF et d'une newsletter
- Elaboration d'un accord de partenariat entre l'Initiative Cacao et Forêts et les projets en synergie notamment le programme d'investissement forestier.
- Etat d'avancement du groupe thématique Agroforesterie et production durable
- Etat d'avancement des questions liées à la mise en place du fonds

### 3. DIVERS

Les points proposés au titre des divers sont les suivants :

1. Actualisation des listes des membres des organes de l'Initiative Cacao et Forêts
2. Proposition de convier un représentant de la Direction Générale Environnement de l'Union Européenne (UE) lors du prochain Comité de Pilotage pour présenter les potentielles attentes de l'UE en matière de déforestation importée, en lien avec le système de traçabilité du cacao que Le Conseil du Café-Cacao est en train d'élaborer dans le cadre de l'Initiative Cacao et Forêts
3. Proposition d'intégrer l'ICCO comme observateur de l'Initiative Cacao et Forêts au sein du Comité de Pilotage.